



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## enseignement

Question écrite n° 44855

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'outre-mer sur l'intérêt que présentent les échanges entre les groupes scolaires de métropole et ceux de ses départements et territoires d'outre-mer. En effet, il apparaît de plus en plus souvent que nos compatriotes métropolitains, et plus particulièrement les plus jeunes, méconnaissent au plus haut point les réalités de l'outre-mer d'aujourd'hui. Cette ignorance de la diversité des origines de nos concitoyens est un handicap, c'est pourquoi il pourrait s'avérer intéressant qu'un effort tout particulier de rencontres de jeunes métropolitains et d'outre-mer puisse être développé dans les années qui viennent, notamment entre des collectivités locales pouvant être intéressées par de tels échanges. C'est aussi l'exemple judicieux de la commune de Coubron (Seine-Saint-Denis) qui, à l'initiative de son maire, Raymond Coenne, organise depuis plusieurs années un séjour d'échanges, aux Antilles, pour plusieurs dizaines d'enfants. Il pourrait donc s'avérer intéressant de développer, dans les années qui viennent, ce genre d'initiatives et d'échanges, pour les jeunes générations, entre la métropole et nos départements d'outre-mer. Il lui demande donc de lui indiquer si elle compte promouvoir cette proposition.

### Texte de la réponse

Le ministère de l'outre-mer s'est doté des outils nécessaires au développement des échanges entre l'outre-mer et la métropole. Il a notamment mis en place un fonds destiné à promouvoir les échanges éducatifs, culturels ou sportifs des habitants des départements d'outre-mer vers la métropole ou vers les pays situés dans leur environnement régional. Cette disposition a été étendue à Saint-Pierre-et-Miquelon. De même, Wallis et Futuna bénéficie du dispositif qui est prévu dans sa convention de développement 2003-2007 signée avec l'État. L'extension de ce dispositif aux autres collectivités d'outre-mer est à l'étude. Les crédits de ce fonds se sont élevés en 2003 à environ 2,5 millions d'euros et ont permis à près de 800 jeunes de se déplacer dans le cadre d'échanges scolaires, notamment avec la métropole. Cet effort très significatif s'adresse par priorité aux jeunes d'outre-mer conformément à la vocation du ministère, qui est naturellement prêt à conseiller les collectivités de métropole qui souhaiteraient développer de telles initiatives.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44855

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** outre-mer

**Ministère attributaire :** outre-mer

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 août 2004, page 5973

**Réponse publiée le** : 12 octobre 2004, page 7978